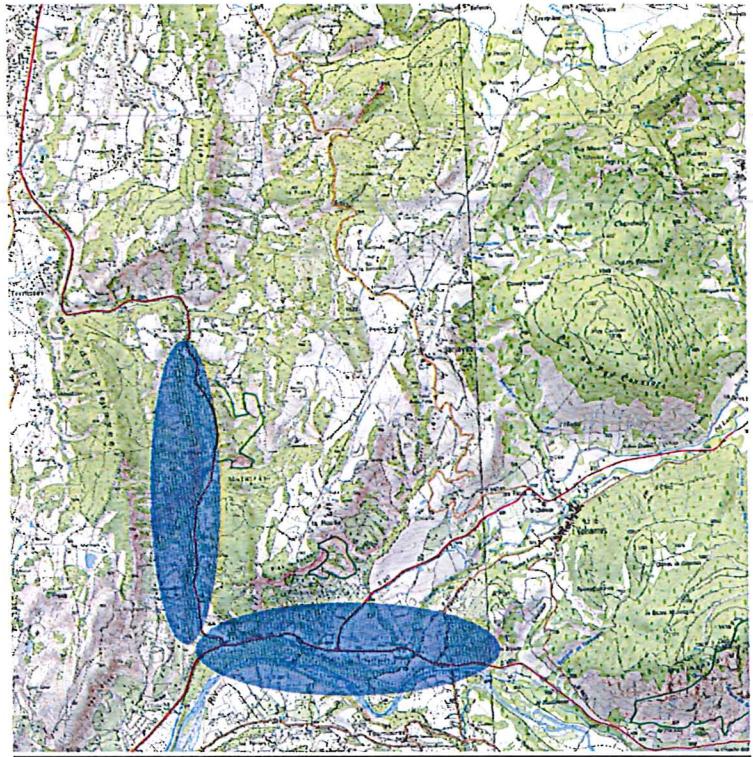


## LE RISQUE INONDATION



Les secteurs situés dans la Luye et la Durance sont considérés comme étant exposés.

### LES CONSIGNES A SUIVRE AVANT L'EVENEMENT

- Entretenez les ruisseaux sur votre propriété
- Prévoyez des moyens pour obturer les ouvertures de votre habitation
- Prévoyez les moyens d'évacuation

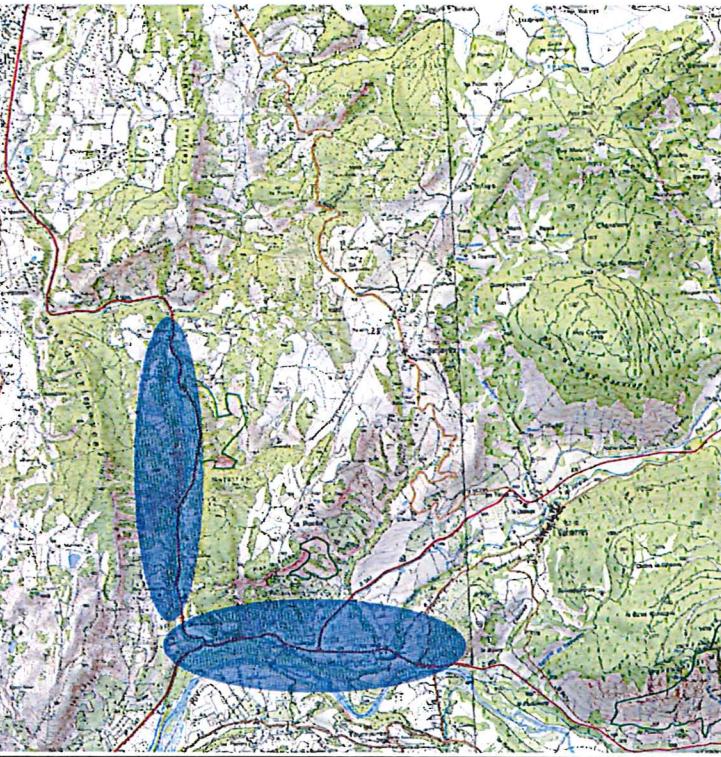
### PENDANT L'EVENEMENT

- Si vous êtes à l'extérieur, éloignez vous des bordures des cours d'eau et gagnez les points hauts
- Coupez le gaz et l'électricité de votre habitation
- Libérez les lignes téléphoniques
- N'évacuez votre habitation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue, sinon réfugiez vous aux étages supérieurs
- Emportez vos papiers personnels et équipements minimum (vêtements, couvertures, lampe de poche, nourriture...) ne revenez jamais sur vos pas
- Evitez les déplacements en voiture et n'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y seront mis en sécurité
- Restez informé de la montée des eaux (radio, mairie...)

### APRES L'EVENEMENT

- Aérez, désinfectez et chauffez les pièces de votre habitation
- Ne rétablissez l'électricité et le gaz qu'après contrôle des installations sèches

## LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE – SERRE-PONCON



Les secteurs le long de la Durance et de la Luye sont concernés et un plan particulier d'intervention a été établi.

### LES CONSIGNES A SUIVRE AVANT L'EVENEMENT

- L'alerte est donnée par les pouvoirs publics

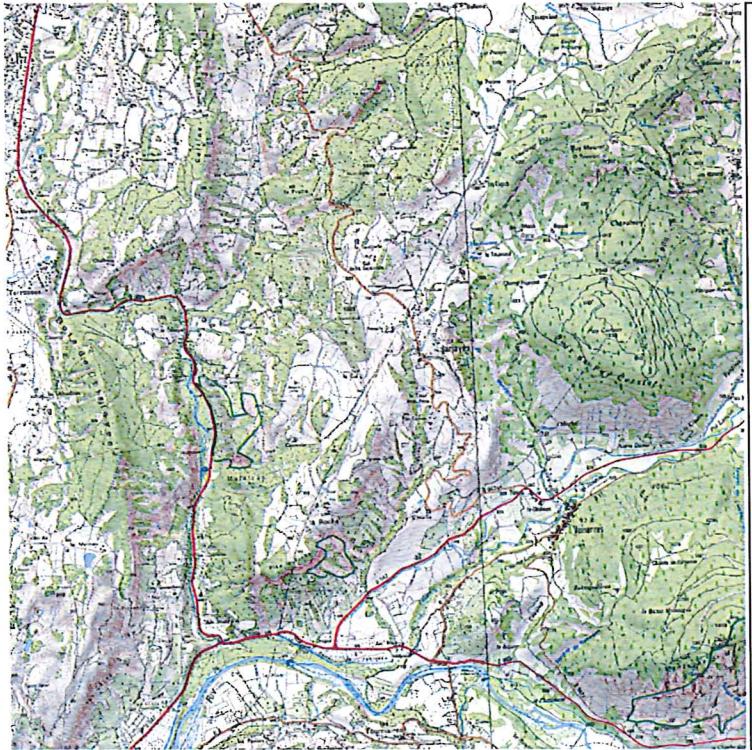
### PENDANT L'EVENEMENT

- Gagnez immédiatement les points hauts de la commune et en priorité rejoindre la salle polyvalente
- Ne jamais revenir sur ses pas
- Ne pas allez chercher les enfants à l'école, ils seront mis en sécurité
- Attendre les consignes des autorités pour rejoindre votre domicile.

### APRES L'EVENEMENT

- Référez vous aux consignes des autorités

## LE RISQUE SISMIQUE



L'ensemble de la commune est concernée et classée en risque 3.

### PENDANT L'EVENEMENT

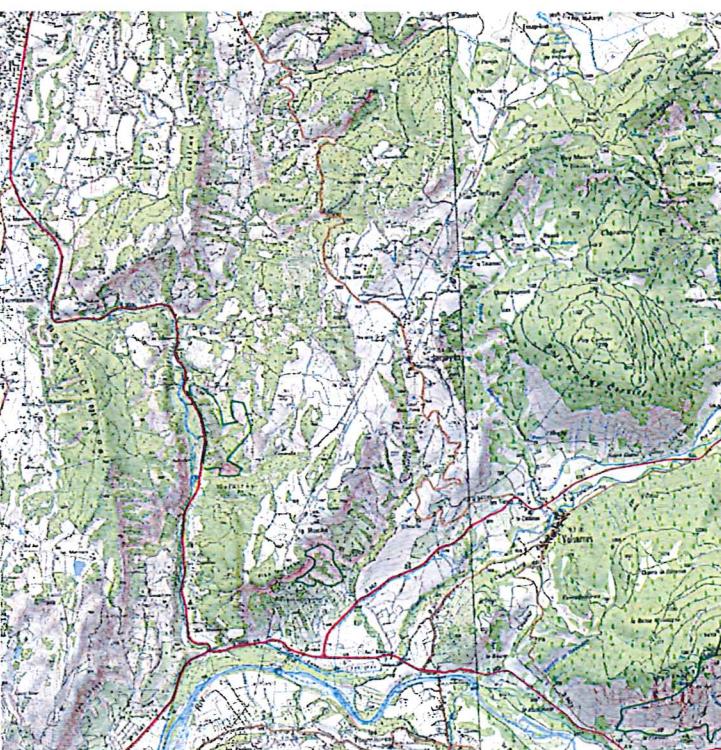
- Si vous êtes à l'extérieur, éloignez vous des bâtiments, arbres, lignes électriques. Restez accroupi et protégez vous la tête
- Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment, éloignez vous des étagères et de tout objet pouvant tomber, protégez vous sous un meuble solide ou au pied d'un mur porteur
- Si vous êtes en voiture arrêtez vous et gardez votre ceinture attachée jusqu'à la fin de la secousse.

### APRES L'EVENEMENT

- Rentrez chez vous avec précaution
- Aérez et n'allumez pas de flamme avant d'être sur qu'il n'y a pas de fuite de gaz
- Ne rétablissez l'électricité qu'après contrôle de l'installation
- Vérifiez le réseau d'eau.

### ATTENTION UNE SECOUSSA PEUT ETRE SUIVIE DE PLUSIEURS AUTRES

## LES EVENEMENTS CLIMATIQUES – TEMPETE – CHUTES DE NEIGE – GRAND VENT



Tous les secteurs de la commune sont concernés.

### LES CONSIGNES A SUIVRE AVANT L'EVENEMENT

- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et des réserves d'eau et de nourriture
- Consolidez les fixations des antennes et paraboles
- Elaguez et taillez les arbres proches de votre habitation
- Prêtez attention aux messages météo
- Equipez votre véhicule avec les équipements spéciaux neige
- Renseignez vous sur les conditions de circulation

### PENDANT L'EVENEMENT

- Fermez portes et fenêtres.
- Evitez de vous déplacer en voiture ou à pieds à l'extérieur
- N'intervenez pas sur la toiture
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol
- Débranchez les prises d'antennes et paraboles et débrancher les appareils électriques

### APRES L'EVENEMENT

- Réparez ce qui peut l'être
- Tailler les branches et couper les arbres menaçants
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol
- Prenez des nouvelles de votre entourage
- Protégez vous des chutes en salant les parties gelées autour de votre habitation

## LES NUMEROS UTILES

SAPEURS POMPIERS.....	18 OU 112
POLICE / GENDARMERIE.....	17
SAMU.....	15
MAIRIE.....	04.92.54.31.32

## VIGILANCE METEO

METEO FRANCE : [WWW.METEO.FR](http://WWW.METEO.FR)

## LES DEMANDES D'INDEMNISATION

Propriétaires ou locataires, votre assurance multirisques habitation vous couvre pour les dégâts dus aux risques naturels majeurs.

En cas de sinistre adressez une déclaration à votre assureur (sur papier libre ou sur imprimé spécifique), par lettre recommandée avec accusé de réception :

- dans un délai de cinq jours ouvrés à compter du jour où vous avez connaissance du sinistre
- dans un délai de dix jours à compter de la publication au journal officiel de l'arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle.

## COMMUNE DE JARJAYES

### DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS D.I.C.R.I.M

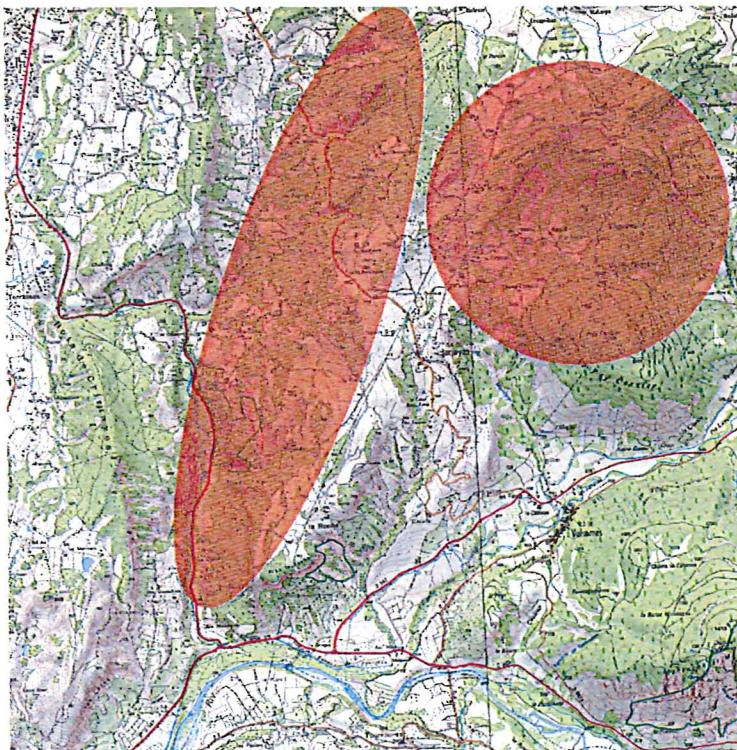


Un risque majeur est un événement d'origine naturel ou technologique pouvant occasionner de très graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Face aux risques recensés sur la commune de JARJAYES, celle-ci a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S). Ce plan permet de définir l'organisation à mettre en œuvre en cas de crise majeure (alerte, information, protection et soutien de la population). Ce dispositif peut être déclenché à tout moment par le maire. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M) contient les informations que chaque citoyen doit connaître pour se protéger devant le risque et être ainsi acteur de sa propre sécurité.

La commune de JARJAYES est exposée à 4 risques majeurs :

- Feux de forêts
- Inondations
- Sismicité
- Rupture de barrage (Serre-Ponçon pour le quartier de la Madeleine)

## LE RISQUE FEUX DE FORêt



Une grande partie de la commune est boisée et soumise à un risque fort. Les zones les plus sensibles identifiées sur la carte ci-contre, renferment un habitat diffus plus particulièrement sensible en cas de feux.

### LES CONSIGNES A SUIVRE AVANT L'EVENEMENT

- Débroussailler votre propriété et voies d'accès (obligations légales)
- Respectez les arrêtés préfectoraux d'emploi du feu
- Ne stocker pas de bois de chauffage contre les bâtiments
- Nettoyer gouttières et toitures des matériaux inflammables
- Essayer de prévoir des points d'eau pour la lutte

### PENDANT L'EVENEMENT

- Ouvrez le portail de votre propriété pour faciliter l'accès des pompiers
- Arrosez la maison et ses abords et protégez les tuyaux d'arrosage
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur
- Quand le feu est proche enfermez vous dans un bâtiment en dur, fermez les portes et volets, arrêtez la ventilation pour éviter les appels d'air, bouchez les aérations avec des chiffons mouillés, fermez la trappe de la cheminée
- Si vous êtes en voiture, gagnez un endroit dégagé, garder les phares allumés et signalez votre présence
- Si vous êtes en randonnée, gagnez un espace dégagé et restez accroupis ou allongé contre un abri(talus, mur, rocher...) ou éloigné vous dos au vent et signalez votre présence
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'extrême nécessité pour éviter d'encombrer le réseau
- En cas d'évacuation n'emportez que le strict nécessaire. Ne jamais revenir sur ses pas

### APRES L'EVENEMENT

- Eteignez les foyers résiduels en les arrosant abondamment
- Inspectez la solidité de vos bâtiments en particulier la toiture et les combles